

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais

Infos

Mensuel d'information

allennes.fr  ville-allennes-les-marais



FEVRIER 2024



EDITO

SOMMAIRE

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des événements

PAGE 3

-Portail famille

-Inscriptions école maternelle rentrée scolaire 2024/2025

-Atelier mémoire

-Police Municipale

-Info « démocratie participative »

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique

ANNEXE

-Flyer Police Municipale



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste
suspendue**

Le mois de janvier a été le mois du « départ-arrivée ». En effet notre Directeur Général des Services David OBRINGER a pris ses nouvelles fonctions le 2 janvier au sein d'un conservatoire dans le XI^{ème} à Paris. Après un peu plus d'un an passé à Allennes les Marais comme DGS, il a retrouvé une activité plus en accord avec ses goûts. Nous lui souhaitons une très bonne installation dans ses nouvelles fonctions. A cette même date Thomas SEUX, notre nouveau policier municipal, a pris ses quartiers à Allennes. Issu de la gendarmerie, il a commencé sa carrière dans la police municipale à Haubourdin avant de répondre à l'offre d'emploi lancée par la commune suite à la vacance de poste. Nous lui souhaitons également une très bonne installation dans la commune et une très bonne intégration dans le personnel municipal. Cette vacance de poste est le résultat du départ en retraite de Bernard LECLUSE, qui avait fait valoir ses droits à compter du 1 janvier. Arrivé en 1990, Bernard a déroulé sa carrière à Allennes, avec une interruption entre 2005 et 2010 pendant laquelle il a exercé à Annoeullin. Sa présence sur la commune pendant ces années était appréciée de tous et c'est avec regret que nous le voyons partir. Nous lui souhaitons bien évidemment une longue et très agréable retraite bien méritée.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR



Calendrier des Evènements

RAPPEL

SAMEDI 3 FEVRIER 2024



BRADERIE EN SALLE organisée par le COMITE DE SOLIDARITE d'Allennes-les-Marais, **salle Léo Lagrange rue de Verdun de 8h à 13h.**



DON DE SANG

Les besoins en sang sont très importants en cette période et si vous cherchez un moyen de vous rendre utile et que vous vous sentez en forme alors, **faites un geste de solidarité et donnez votre sang !**

En vous rendant le **mardi 20 février, salle des fêtes d'Annoeullin, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.**

Prenez rendez-vous pour limiter l'affluence et l'attente en collecte en vous inscrivant de préférence au préalable sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

⇒ N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité. Donner son sang c'est sauver des vies

COLIS DE PÂQUES 2024 pour les personnes âgées de 70 ans et plus

La distribution des colis de Pâques se fera le **SAMEDI 23 MARS de 9h30 à 11h**, dans la salle de Conseil en Mairie.

Un courrier individuel avec coupon réponse vous sera distribué prochainement.

Pour bénéficier du colis, il vous suffira de renvoyer ce coupon en mairie **pour le samedi 2 mars au plus tard.**
Aucune inscription ne sera prise au-delà de cette date.



Opération « ALLENES PROPRE »

SAMEDI 9 MARS - 14H30

Toutes les bonnes volontés, animées du souci du respect de l'environnement, sont les bienvenues. **Rendez-vous à la Mairie (parking rue du Commandant Cousteau) pour le départ à 14h30.**

Si possible, veuillez vous munir d'un gilet fluo et d'une paire de gants.

RECEPTION « ACCUEIL DES NOUVEAUX ALLENNOIS »

SAMEDI 16 MARS - 11H00
Salle Bérengère (rue de Verdun)

Les allennois arrivés en 2023 qui n'auraient pas reçu d'invitation à la date du 05 mars, sont cordialement invités à cette réception et nous leur demandons de bien vouloir confirmer leur présence en mairie **pour le 12 mars au plus tard** au **03.20.62.92.40** ou par mail à mairie@allennes.fr



La facture correspondant aux activités périscolaires de **JANVIER 2024** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE Augustine TESTELIN (03.20.62.92.57) Année scolaire 2024/2025

Inscriptions pour les enfants de 2021 et pour les nouveaux venus sur la commune de 2020 et 2019.

Appeler l'école de préférence les lundis afin de fixer un RDV avec la directrice.

Les RDV d'inscription se feront **les lundi 18 mars, 25 mars et 8 avril de 8h à 18h.**

Chaque parent doit se munir :

- du carnet de vaccinations
- du livret de famille et sa photocopie
- du bulletin d'inscription de la mairie (passer en mairie remplir une feuille de renseignements pour l'établissement du document.)



ATELIER MEMOIRE

Les prochaines séances ATELIER MÉMOIRE auront lieu les 20 février et 12 mars de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».



POLICE MUNICIPALE

Informations et sensibilisation utilisation et dangers du net

Dans le cadre de ses attributions, le Policier Municipal de votre commune propose aux allennois une réunion d'informations et de sensibilisation quant à l'utilisation et dangers du net.

Retrouvez toutes les informations nécessaires pour participer à cette réunion dans le flyer joint à ce flash info.

Démocratie participative

Le PACEA : Parcours d'Accompagnement à l'Emploi et à l'Autonomie

Public ciblé :

Tous les jeunes qui souhaitent un accompagnement par la mission locale :
Antenne d'Annoeullin, 5 rue des Coquelicots BP 30075
59112 Annoeullin Tél 03 20 58 92 47.

Principe : Repérage et mobilisation des jeunes invisibles.

4 phases s'inscrivent dans le dispositif en lien avec le Conseil en Evolution Professionnelle : CEP

- Définir son projet personnel et professionnel.
- Mettre en œuvre son projet.
- Aller vers l'autonomie et sécuriser son projet.
- Le Contrat d'Engagement Jeune. (Voir flash de janvier)

Organisation :

L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route et de répondre à toutes les situations :

*Orienter et former les jeunes vers des secteurs et métiers d'avenir.

*Construire des parcours d'insertion sur-mesure.

*Informers les entreprises sur les aides à l'embauche.

Références : *Impulsions Métropole Sud*
202 bis rue Louis Braille 59790 Ronchin
Tél 03 20 97 43 20



Réseau des

Médiathèques de la Haute Deûle



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Horaires habituels pendant les vacances d'hiver

- **Heure du conte** : **Mercredi 14 février à 10 h30** - Devinez ce qu'on raconte ? De tendres histoires d'amour bien sûr comme celle du loup qui cherchait une amoureuse - pour les enfants de 3 à 6 ans.



- **Bébés lecteurs** : Histoires, comptines et jeux de doigts pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou assistant maternel - **Mardi 13 février à 10h et mercredi 14 février à 9h30** - Sur inscription



MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

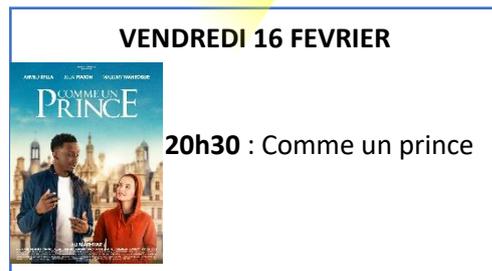
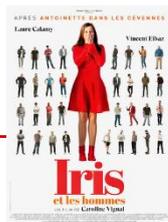
Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/Jeudi 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30/Samedi 10h-12h et 14h-17h30



MERCREDI 14 FEVRIER

14h30 : Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci

20h30 : Iris et les hommes
« Petite surprise... »



VENDREDI 16 FEVRIER

20h30 : Comme un prince

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

D'après la plume du groupe EPA, nos actions essentielles se limiteraient à l'organisation de festivités ou à l'entretien de l'étang et de la boucle de randonnée ! Rien de leur part sur le fonctionnement des écoles, des garderies, des centres de loisirs, du service jeunesse, de la remise en route du Relais Petite Enfance, etc, etc, bref de tous les services rendus aux administrés (nous vous invitons à regarder la rétrospective des événements 2023 dans la revue de janvier qui contredit ces affirmations !). Concernant l'étang, nous rappelons qu'il est la propriété des Voies Navigables de France et que l'entretien relève de la compétence de la Fédération Départementale de Pêche (nous sommes toujours en attente d'une intervention de leur part) ! Pour l'entretien et le désherbage en général, comme toutes les communes nous sommes confrontés à cette problématique depuis l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires : vous avez des idées ? Empressez-vous de nous les communiquer, vous passerez ainsi de la critique à l'action !

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Le groupe « Ensemble pour Allennes » n'a pas déposé son expression politique pour diffusion au mois de février.